

Profession de foi de Mgr Lazo

Le 8 mai 1998, le cardinal Sin, archevêque de Manille aux Philippines, a organisé une grande réunion interconfessionnelle pour des élections pacifiques, invitant bouddhistes, musulmans, protestants, taoïstes, ainsi que des cultes indigènes, à prier dans la cathédrale de l'Immaculée Conception, renouvelant ainsi à Manille le scandale d'Assise.

Le 17 mai 1998, Mgr Salvador Lazo, évêque émérite de La Union, a envoyé une lettre ouverte au cardinal Sin, lui reprochant d'avoir transgressé publiquement le premier commandement de Dieu, et lui rappelant les sanctions prévues par le Code de Droit Canon (suspicion d'hérésie, selon le canon 2316 du code de 1917..., imposition d'une peine juste selon le nouveau code), ainsi que la menace de Notre-Seigneur de jeter dehors « le sel qui a perdu sa saveur ». Il l'appelle à « revenir à la vraie foi catholique, la foi d'un saint Pie V, qui a vaincu à Lépante, d'un Pie XI qui, dans son encyclique *Mortalium Animos* a déjà condamné ce que vous venez de faire. »

Le 18 mai, dans un communiqué de presse, il annonce qu'il fera le 24 mai une profession solennelle de foi, adressée à sa sainteté le pape Jean-Paul II, dans l'église Notre-Dame des Victoires du prieuré de la Fraternité-Saint-Pie-X à Manille, et invite la presse à couvrir l'événement.

Le dimanche 24 mai, après la sainte messe dans l'église Notre-Dame des Victoires, Mgr Lazo a donc fait cette profession solennelle de foi, largement couverte par la presse. En voici le texte.

Le Sel de la terre.

Ma Déclaration de foi

A Sa Sainteté pape Jean-Paul II, Évêque de Rome et Vicaire de Jésus-Christ, Successeur de saint Pierre, Prince des Apôtres, Suprême Pontife de l'Église Universelle, Patriarche d'Occident, Primat d'Italie, Archevêque et Métropolitain de la Province de Rome, Souverain de la Cité du Vatican.

Jeu de l'Ascension, 21 mai 1998

Très Saint-Père,

EN CE DIXIÈME anniversaire de la consécration de quatre évêques catholiques par Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre pour la survie de la foi catholique, par la grâce de Dieu, je déclare que je suis catholique romain. Ma religion a été fondée par Jésus-Christ quand il a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette

Pierre je bâtirai mon Église » (Mt 16, 18).

Saint-Père, mon *Credo* est le *Credo* des Apôtres. Le dépôt de la foi vient de Jésus-Christ et était complet à la mort du dernier Apôtre. Il a été confié à l'Église catholique romaine pour servir de guide pour le salut des âmes jusqu'à la fin des temps.

Saint Paul ordonna à Timothée : « Ô Timothée, garde le dépôt » (1 Tm 6, 20), le dépôt de la foi !

Saint-Père, il semble que saint Paul me dit : « Garde le dépôt... Un dépôt c'est ce que l'on vous a confié, non ce que vous avez découvert. Vous l'avez reçu ; vous ne l'avez pas tiré de votre propre fond. Il ne dépend pas de l'invention personnelle, mais de la doctrine. Il n'est pas pour votre usage privé, mais il appartient à la Tradition publique. Il ne vient pas de vous, mais il est venu à vous. Vis-à-vis de lui, vous ne pouvez agir comme son auteur, mais seulement comme son gardien. Vous n'en êtes pas l'initiateur, mais le disciple. Il ne vous appartient pas de le régler, mais d'être réglé par lui » (saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*, numéro 22).

Le saint concile de Vatican I enseigne que « la doctrine de foi que Dieu a révélée n'a pas été proposée comme une découverte philosophique à faire progresser par la réflexion de l'homme, mais comme un dépôt divin confié à l'Épouse du Christ pour qu'elle le garde fidèlement et le présente infailliblement. En conséquence, le sens des dogmes sacrés qui doit être conservé à perpétuité est celui que notre Mère la sainte Église a présenté une fois pour toutes et jamais il n'est loisible de s'en écarter sous le prétexte ou au nom d'une compréhension plus poussée » (Constitution dogmatique *Dei Filius*, DS 1800).

« Le Saint-Esprit a été promis aux successeurs de Pierre, non pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. » (Vatican I, constitution dogmatique *Pastor Aeternus*, DS 1836).

De plus, « le pouvoir du pape n'est pas illimité : non seulement il ne peut rien changer à ce qui est d'institution divine, par exemple, supprimer la juridiction épiscopale, mais, placé pour édifier et non pour détruire, il est tenu de par la loi naturelle à ne pas jeter la confusion dans le troupeau du Christ » (DTC, « Causes majeures », t. II, col. 2039-2040).

Saint Paul lui aussi affermissait ainsi la foi de ses convertis : « Mais si nous ou un ange du ciel vous prêchait un autre Évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème ! » (Ga 1, 8).

Comme évêque catholique, voici brièvement ma position sur les réformes post-conciliaires du deuxième concile du Vatican. Si les réformes conciliaires sont conformes à la volonté de Jésus-Christ, alors je collaborerai volontiers à leur réalisation. Mais si les réformes conciliaires sont planifiées pour la destruction de la religion catholique fondée par Jésus-Christ, alors je refuserai de donner ma coopération.

Saint-Père, en 1969, une notification de Rome fut reçue à San Fernando, dans le diocèse de La Union. Elle disait que la messe latine tridentine devait être supprimée et que le *Novus Ordo Missæ* devait être utilisé. Aucune raison n'était donnée. Du fait que l'ordre venait de Rome, il fut accepté sans protestations (*Roma locuta est, causa finita est*).

J'ai pris ma retraite en 1993, vingt-trois ans après ma consécration épiscopale.

Depuis ma retraite, j'ai découvert la vraie raison de la suppression illégale de la messe latine traditionnelle. *La messe ancienne était un obstacle à l'introduction de l'œcuménisme.* La messe catholique contenait les dogmes catholiques, que les protestants nient. Afin d'arriver à l'unité avec les sectes protestantes, la messe latine Tridentine devait être mise au rancart, et remplacée par *le Novus Ordo Missæ*.

Le *Novus Ordo Missæ* fut composé par Mgr Annibale Bugnini, un franc-maçon. Six ministres protestants ont aidé Mgr Bugnini à la fabriquer. Les novateurs prirent soin qu'aucun dogme catholique offensant aux oreilles protestantes ne soit laissé dans les prières. Ils ont supprimé tout ce qui exprimait pleinement les dogmes catholiques et l'ont remplacé par des textes très ambigus de tendances protestante et hérétique. Ils ont même changé la forme de la consécration donnée par Jésus-Christ. Avec de telles modifications, le nouveau rite de la messe devint plus protestant que catholique.

Les protestants affirment que la messe n'est qu'un simple repas, une simple communion, un simple banquet, un mémorial. Le concile de Trente a insisté sur la réalité du sacrifice de la messe, qui est le renouvellement non sanglant du sacrifice sanglant du Christ sur le calvaire. « C'est pourquoi, lui, notre Dieu et Seigneur, bien qu'il allât s'offrir lui-même une fois pour toutes à Dieu le Père sur l'autel de la croix, [...] offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin lors de la dernière cène, la nuit où il fut livré, afin de laisser à l'Église, son épouse bien-aimée, un sacrifice qui soit visible (comme l'exige la nature humaine), par lequel le sacrifice sanglant accompli une fois pour toutes sur la croix, puisse être présenté de nouveau » (DS 938). La messe est aussi, par voie de conséquence, une communion au sacrifice qui vient d'être célébré : un banquet où l'on mange la victime immolée en sacrifice. Mais s'il n'y a pas sacrifice, il n'y a pas communion avec lui. La messe est d'abord et avant tout un sacrifice et en second lieu une communion ou repas.

On doit aussi remarquer que, dans le *Novus Ordo Missæ*, la présence réelle du Christ dans l'eucharistie est implicitement niée. La même observation est aussi vraie au sujet de la doctrine de l'Église sur la transsubstantiation.

En relation avec cela, le prêtre, qui était autrefois un prêtre offrant un sacrifice, a été rabaissé dans le *Novus Ordo Missæ* au rôle de président d'une assemblée. Maintenant il est le président de l'assemblée. Pour ce rôle, il se tient face au peuple. Dans la messe traditionnelle, au contraire, le prêtre se tient face au tabernacle et à l'autel où se trouve le Christ.

Après avoir pris conscience de ces changements, j'ai décidé d'arrêter de dire le nouveau rite de la messe, que j'avais dit pendant plus de 27 ans en obéissance à mes supérieurs ecclésiastiques. Je suis revenu à la messe latine tridentine parce que c'est la messe instituée par Jésus-Christ à la dernière cène, le renouvellement non sanglant du sacrifice sanglant de Jésus-Christ sur le calvaire. Cette messe de toujours a sanctifié la vie de millions de chrétiens au cours des siècles.

Saint-Père, avec tout le respect que j'ai pour vous et pour le Saint-Siège de saint Pierre, je ne peux pas suivre votre enseignement personnel sur le « salut universel », il est en contradiction avec les saintes Écritures.

Saint-Père, est-ce que tous les hommes seront sauvés ? Jésus-Christ voulait que tous les hommes soient rachetés. Il mourut de fait pour nous tous. Cependant, tous les hommes ne seront pas sauvés, parce que tous les hommes ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être au nombre des élus de Dieu au ciel.

Avant de monter au ciel, Jésus-Christ confia à ses Apôtres le devoir de prêcher l'Évangile à toute créature. Ses instructions indiquaient déjà que les âmes ne seraient pas toutes sauvées. Il dit : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16, 15-16).

Saint Paul tenait le même langage à ses convertis : « Ne savez-vous pas que les injustes ne posséderont pas le Royaume de Dieu ? Ne vous trompez pas : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les sodomites, ni les voleurs, ni les avides, ni les ivrognes, ni les injurieux, ni les bandits ne posséderont le Royaume de Dieu » (1 Co 6, 9-10).

Saint-Père, devons-nous respecter les fausses religions ? Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule Église au sein de laquelle on peut être sauvé. C'est la sainte Église, catholique, apostolique et romaine. Quand il donna toutes les doctrines et vérités nécessaires pour être sauvé, le Christ ne dit pas : « Respectez toutes les fausses religions. » En fait, le Fils de Dieu a été crucifié sur la croix parce qu'il a été sans compromis dans ses enseignements.

En 1910, dans sa lettre *Notre Charge Apostolique*, le pape saint Pie X a mis en garde contre l'esprit interconfessionnel car il fait partie du grand mouvement d'apostasie organisé dans tous les pays pour une Église mondiale. Le pape Léon XIII a averti que, « traiter toutes les religions de la même manière... est calculé pour amener la ruine de toute forme de religion, et spécialement de la Religion catholique qui, étant la seule vraie, ne peut sans grande injustice être regardée comme simplement égale aux autres religions » (Encyclique *Humanum Genus*). Le processus va DU CATHOLICISME AU PROTESTANTISME, DU PROTESTANTISME AU MODERNISME, DU MODERNISME A L'ATHEISME.

L'œcuménisme, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, est diamétralement opposé à la doctrine et à la pratique catholique traditionnelle. Il ravale la seule vraie Religion, fondée par Notre-Seigneur, au même niveau que les religions fausses, œuvres des hommes – chose que les papes au cours des siècles ont strictement interdite aux catholiques de faire. « Il est évident que le Siège Apostolique ne peut d'aucune façon prendre part à ces assemblées (œcuméniques), et qu'il n'est d'aucune manière permis aux catholiques de donner à de telles entreprises leur encouragement ou soutien » (pape Pie XI, *Mortalium Animos*).

Je suis pour la Rome éternelle, la Rome des saints Pierre et Paul. Je ne suis pas la Rome maçonnique. Le pape Léon XIII a condamné la franc-maçonnerie dans son encyclique *Humanum Genus* en 1884.

Je n'accepte pas non plus la Rome moderniste. Le pape saint Pie X a condamné le modernisme dans son encyclique *Pascendi Dominici Gregis*, en 1907.

Je ne sers pas la Rome contrôlée par les francs-maçons qui sont les agents de Lucifer, le prince des démons.

Mais je soutiens la Rome qui conduit l'Église catholique fidèlement afin d'accomplir

la volonté de Jésus-Christ, la glorification du Dieu trois fois saint, Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le saint Esprit. Je m'estime heureux d'avoir reçu, en cette crise de l'Église catholique, la grâce d'être revenu à l'Église qui adhère à la Tradition catholique. Dieu merci, je dis de nouveau la messe latine traditionnelle – la messe instituée par Jésus à la dernière cène, la messe de mon ordination.

Daignent la bienheureuse Vierge Marie, saint Joseph, saint Antoine, mon saint patron, saint Michel et mon ange gardien m'aider à demeurer fidèle à l'Église catholique fondée par Jésus-Christ pour le salut des hommes.

Puissé-je obtenir la grâce de demeurer jusqu'à la mort dans le sein de la sainte Église catholique apostolique et romaine, qui adhère aux anciennes traditions et d'être toujours fidèle prêtre et évêque de Jésus-Christ, Fils de Dieu.

Très respectueusement,

Mgr Salvador L. Lazo, DD
Évêque émérite
Diocèse de San Fernando de La Union.

*
* *

Le texte original a été envoyé au pape et au cardinal Sin, accompagné des documents suivants :

1. – *Déclaration* de Mgr Castro Mayer du 30 juin 1988 (jour de la consécration des quatre évêques)
2. – *Lettre ouverte au Pape*, par Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer, du 21 novembre 1983.
3. – *Déclaration* de Mgr Lefebvre du 21 novembre 1974.
4. – « Quelques points de doctrine concernant les évêques. » (Sur la sollicitude que les évêques doivent avoir pour l'Église universelle)
5. – « Je rejette le *Novus Ordo Missæ* (nouvelle messe) pour de nombreuses raisons », histoire du retour de Mgr Lazo à la Tradition catholique. (Dont on peut trouver le récit dans *Le Sel de la terre* 21, été 1997, p. 163 sq.)



Déclaration de soutien à Mgr Lefebvre diffusée en juin 1988

A l'occasion des sacres de 1988, plusieurs supérieurs de maisons religieuses et personnalités, amis de Monseigneur Lefebvre, avaient voulu diffuser le texte de soutien et d'approbation que nous reproduisons ici. L'union dans la foi qui a inspiré ces lignes est plus que jamais nécessaire, car le combat continue de faire rage. Les dix années écoulées n'ont fait que confirmer la nécessité des sacres et de l'« opération survie » de la Tradition.

Le Sel de la terre.

*
* *

Les soussignés,

- Père André, directeur de la revue *Introibo* et de l'association Noël Pinot
- Abbé Louis Coache, directeur du *Combat de la Foi*
- Père Vinson, de la communauté des Sœurs du Christ-Roi
- Abbé Sulmont, curé de Domqueur
- Père Avril, de Notre-Dame de Salérans
- Père Marziac, de l'Institut Sacerdotal Saint-Curé d'Ars
- Père Innocent-Marie et les dominicains d'Avrillé
- Abbé Bayot
- Abbé Mouraux, directeur de *Bonum Certamen*
- Mère Marie-Jude et les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X
- Mère Thérèse-Marie et les Petites Sœurs de Saint-François d'Assise à Lanorgard
- Mère Anne-Marie Simoulin et les dominicaines enseignantes de Fanjeaux
- Mère Marie-Christiane et les carmélites de Ruffec et de Bas-en-Basset
- Mère Marie-Emmanuel et les moniales dominicaines d'Avrillé.

• Déplorent et rejettent les erreurs, les hérésies et toutes les compromissions du modernisme, infiltré dans l'Église jusqu'au suprême degré (erreurs des nouveaux catéchismes, destruction du sacerdoce et de la messe comme sacrifice, mépris de la présence réelle, profanations liturgiques, approbation des fausses religions, complicité avec le socialisme, le marxisme et les mouvements révolutionnaires, négation pratique du

surnaturel, de la grâce, du jugement particulier, du ciel et de l'enfer...).

- Restent attachés à la foi intangible de la sainte Église catholique romaine et au Siège apostolique, car il n'y a qu'une Église, l'Église de Rome, hélas aujourd'hui défigurée et gangrenée par la secte conciliaire qui l'envahit et prêche une nouvelle religion, la religion de l'Homme.

- Affirment que la décision de son Excellence Mgr Lefebvre de sacrer des évêques n'entraîne, pour les raisons que nous venons de dire, aucun schisme. Mgr Lefebvre agit pour le maintien du sacerdoce de la sainte Église, en union de cœur avec le Saint-Siège qui en est la tête. Au contraire, ce sont ceux qui refusent le maintien de la Tradition bi-millénaire qui se séparent de l'Église. Mgr Lefebvre est d'autant plus attaché à l'Église de Rome qu'il en est le plus grand défenseur.

- Soutiennent que l'excommunication dont on parle sera nulle et non avenue pour deux raisons canoniques :

- 1 — concernant la censure *latae sententiae* : la nécessité (nécessité urgente par défaut total de bons séminaires dans le monde entier) pour Mgr Lefebvre de maintenir le sacerdoce et la messe fait appliquer les canons 2205 et 2242 paragraphe 2 du code de droit canonique (et les canons 1323 et 1324 paragraphe 5 du nouveau code). La censure n'est donc pas encourue même au for externe.

- 2 — Concernant une excommunication expresse (*ferendae sententiae*) : elle serait canoniquement invalide, car évidemment injuste, puisque Mgr Lefebvre agit dans la foi et pour la Tradition, défendant manifestement la vraie religion. Les chefs de l'Église eux, ne cessent de protéger ou d'approuver hérésies, erreurs et divagations de toutes sortes.

- Restent étroitement attachés de cœur à Mgr Marcel Lefebvre, héraut de la foi et brillant défenseur de l'Église.



Saint François d'Assise face à l'Église conciliaire

On sait que le pape a organisé la première grande réunion interreligieuse à Assise en 1986. Les conciliaires veulent récupérer saint François, prétendant que par son amour de la paix il était un précurseur des idées nouvelles du concile : l'œcuménisme et la liberté religieuse. Voici quelques documents qui montrent que le Poverello d'Assise n'était pas si favorable à ces idées.

Sur la question de la liberté religieuse, le concile prétend que l'État doit respecter l'égalité de toutes les religions dans le domaine public, en veillant à ne pas en favoriser l'une au détriment des autres. Telle n'est pas l'opinion de saint François qui rappelle aux chefs des peuples leur devoir de faire prier par leurs peuples le Seigneur tout-puissant, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sur la question de l'œcuménisme, saint François ne partageait pas la théorie selon laquelle nous aurions le même Dieu que les musulmans et que l'on pourrait se sauver dans l'Islam. Il est allé, au péril de sa vie, demander au sultan de se convertir pour pouvoir se sauver. Et devant une remarque du sultan, il a défendu le principe de la croisade, même si, en tant que religieux, il a choisi de combattre par la parole et non par les armes.

Le Sel de la terre.

Lettre aux chefs des peuples *

A TOUS les podestats et consuls, juges et gouverneurs en tout lieu de l'univers, et à tous ceux auxquels cette lettre parviendra, le frère François, votre petit et méprisable serviteur dans le Seigneur Dieu, vous souhaite à tous salut et paix.

Réfléchissez, et voyez le jour de la mort est proche. Je vous en supplie donc, avec tout le respect dont je suis capable : que les affaires et les soucis de ce monde ne vous fassent pas oublier le Seigneur ni vous détourner de ses commandements ; car tous ceux qui l'oublient et se détournent de ses commandements sont maudits, et lui-même à son tour les oubliera. Et quand viendra le jour de leur mort, tout ce qu'ils pensaient posséder leur sera enlevé. Plus ils furent savants et puissants en ce monde, plus ils auront de

* — *Saint François d'Assise. Documents, écrits et premières biographies*, rassemblés et présentés par les Pères DESBONNETS Théophile et Damien VORREUX O.F.M., 2^e éd., Paris, Éd. Franciscaines, 1968, p. 131-132.

tourments à subir dans l'enfer.

Aussi je vous conseille avec insistance, à vous mes seigneurs, de rejeter au second plan toute préoccupation et tout souci, et de recevoir volontiers le très saint corps et très saint sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en souvenir de lui. A l'intention du peuple qui vous est confié, rendez au Seigneur ce témoignage de vénération : chaque soir faites proclamer par un crieur public, ou avertissez par quelque autre signal que tout le peuple ait à rendre louange et grâces au Seigneur Dieu tout-puissant. Si vous ne faites pas tout cela, sachez que vous devrez rendre compte au jour du jugement devant le Seigneur votre Dieu Jésus-Christ.

Ceux qui conserveront cet écrit et le mettront en pratique, qu'ils sachent qu'ils sont bénis du Seigneur.

Saint François face au sultan

• *Récit de Thomas Celano* ¹ :

C'est pourquoï, la treizième année qui suivit sa conversion, il fit voile vers la Syrie où les chrétiens soutenaient chaque jour contre les païens de durs et d'héroïques combats. Il prit un compagnon et sans crainte partit affronter le sultan des Sarrasins ².

Qui pourrait nous le décrire tenant tête avec intrépidité, parlant avec courage, répondant avec assurance et chaleur à ceux qui insultaient la religion du Christ ? Car il fut arrêté par les gardes avant même d'arriver au sultan, accablé d'injures et de coups, mais il ne frémit pas ; on le menace de mort, il ne se trouble pas ; on lui promet le supplice, il ne s'émeut pas. Après avoir été le jouet de tant de haine, il fut enfin reçu avec beaucoup de courtoisie par le sultan qui lui donna tous les signes de faveur et lui offrit de nombreux cadeaux pour essayer de fléchir ainsi son âme vers les richesses du monde. Mais à constater que François repoussait énergiquement tous ces biens, il demeura stupéfait, le regardant comme un homme extraordinaire ; il l'écoutait volontiers ³ et se sentait pénétré par sa parole... Mais ici encore le Seigneur refusa d'exaucer les désirs du saint : il se réservait de lui accorder la faveur toute particulière d'une autre grâce ⁴.

*

• *Récit de saint Bonaventure* ⁵ :

¹ — CELANO Thomas, *Vita Prima*, n° 56, tiré de *Saint François d'Assise. Documents, écrits et premières biographies*, rassemblés et présentés par les Pères DESBONNETS Théophile et VORREUX Damien O.F.M., 2^e éd., Paris, Éd. Franciscaines, 1968, p. 241.

² — Melek-el-Kamel (1218-1238) qui signera en 1229 le traité de Jaffa avec Frédéric II. Le premier siège de Damiette se termina le 20 août 1219, et l'on tenta de négocier la paix, mais il fallut reprendre les armes le 26 septembre : c'est au cours de cette trêve d'un mois que se passa notre épisode.

³ — Le texte latin fait allusion à Mc 6, 20, où Hérode ne semble pas tenir grand compte des leçons de Jean qu'il écoutait pourtant volontiers.

⁴ — La grâce des stigmates.

⁵ — BONAVENTURE saint, *Legenda Major*, n° 7-9, tiré de *Saint François d'Assise. Documents*, p. 648-652.

Mais la ferveur de son *amour ne put laisser son âme en repos* ; une troisième fois il tenta de passer chez les infidèles pour favoriser, en y répandant son sang, l'expansion de la foi en la Sainte Trinité, et, la treizième année qui suivit sa conversion, partit pour la Syrie, s'exposant avec courage aux dangers de tous les instants, pour arriver chez le sultan de Babylone en personne. La guerre sévissait alors, implacable ¹ entre chrétiens et Sarrasins, et les deux armées ayant pris position face à face dans la plaine, on ne pouvait sans risquer sa vie passer de l'une à l'autre. Le sultan d'ailleurs avait publié un édit cruel promettant un besant d'or ² en récompense à quiconque apporterait la tête d'un chrétien. François, le vaillant chevalier du Christ, résolut de s'y rendre ³ : loin de craindre la mort, il se sentait attiré par elle. Après avoir prié, *il obtint la force du Seigneur* et, plein de confiance, chanta ce verset du Prophète : *Si j'ai à marcher au milieu des ombres de la mort, je ne craindrai aucun mal, car tu es avec moi.*

S'étant adjoint pour compagnon frère Illuminé, homme d'intelligence et de courage ⁴, il s'était à peine mis en route qu'il rencontrait deux brebis ; à leur vue il se sentit tout réjoui et dit à son compagnon : « *Aie confiance dans le Seigneur, frère, car voici accompli pour nous cet avertissement de l'Évangile : Je vous envoie comme des brebis parmi les loups...* » Quelques pas plus loin ils tombaient dans les avant-postes des sarrasins, et ceux-ci, plus rapides que les loups se jetant sur les brebis, se précipitèrent brutalement sur eux et s'en saisirent avec haine et cruauté, les accablant d'injures, les chargeant de chaînes et les rouant de coups. A la fin, après les avoir maltraités et meurtris de toutes manières, ils les amenèrent, conformément aux décrets de la divine Providence, en présence du sultan : c'était ce qu'avait désiré l'homme de Dieu.

Le prince leur demanda qui les envoyait, pourquoi et à quel titre, et comment ils avaient fait pour venir ; avec sa belle assurance, le serviteur du Christ, François, répondit qu'il avait été envoyé d'au-delà des mers non par un homme mais par le Dieu très-haut pour lui indiquer, à lui et à son peuple, la voie du salut et leur annoncer l'Évangile qui est la vérité. Puis il prêcha au sultan Dieu Trinité et Jésus Sauveur du monde, avec une telle vigueur de pensée, une telle force d'âme et une telle ferveur d'esprit qu'en lui vraiment se réalisait de façon éclatante ce verset de l'Évangile : *Je mettrai dans votre bouche une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront ni résister ni contredire.*

Témoin en effet de cette ardeur et de ce courage, le sultan l'écoutait avec plaisir et le pressait de prolonger son séjour près de lui ⁵ ; mais le serviteur du Christ, instruit par une

¹ — C'était durant le siège de Damiette. « Babylone » est donc à situer en Égypte.

² — Joinville nous rapporte lui aussi cet édit. — Le *besant*, talent d'or ou d'argent frappé à Byzance (d'où son nom), fut assez répandu et coté pour passer dans le langage populaire : valoir son besant d'or. L'expression subit à partir du XVI^e siècle l'altération que nous lui connaissons : valoir son pesant d'or.

³ — Divers récits de Moyen Âge mentionnent des rencontres (antérieures à celle-ci) entre Saladin (1137-1193) et des chrétiens qui auraient essayé de le convertir à la chevalerie : BROUTIERE-SCHUTZ, *Biographies des Troubadours*, Paris, 1964, p. 590, n. 1.

⁴ — Dans son *Paradis* (12, 126-32) Dante a placé frère Illuminé auprès de saint Bonaventure. Nous avons la chance de posséder les *Souvenirs* du frère Illuminé, que recueillit saint Bonaventure ; nous les citons juste après.

⁵ — Ce séjour en Égypte a beau ressembler à de la légende, il n'en est pas moins attesté par bon nombre de documents historiques de première valeur, et ne saurait prudemment être mis en doute. Voir en particulier les témoignages de VITRY Jacques. Voir *Saint François d'Assise. Documents*, p. 1326.

indication du ciel, lui dit : « Si tu veux te convertir au Christ, et ton peuple avec toi, c'est très volontiers que, pour son amour, je resterai parmi vous. Si tu hésites à quitter pour la foi du Christ la loi de Mahomet, ordonne qu'on allume un immense brasier où j'entrerai avec tes prêtres, et tu sauras alors quelle est la plus certaine et la plus sainte des deux croyances, celle que tu dois tenir. » – « Je doute, remarqua le sultan, qu'un de mes prêtres veuille pour sa foi s'exposer au feu ou subir quelque tourment. » Il venait en effet d'apercevoir l'un de ses prêtres, pontife éminent et avancé en âge pourtant, s'éclipser en entendant la proposition de François.

Le saint lui dit alors : « Si tu veux me promettre, en ton nom et au nom de ton peuple, que vous passez tous au culte du Christ pourvu que je sorte des flammes sans mal, j'affronterai seul le feu. Si je suis brûlé, ne l'attribuez qu'à mes péchés ; mais si la puissance de Dieu me protège, reconnaissez pour vrai Dieu, Seigneur et Sauveur de tous les hommes, *le Christ, puissance et sagesse de Dieu !* » Le sultan n'osa point accepter ce contrat aléatoire par crainte d'un soulèvement populaire ; mais il lui offrit de nombreux et riches cadeaux que l'homme de Dieu méprisa comme de la boue : ce n'était pas des richesses du monde qu'il était avide, mais du salut des âmes. Le sultan n'en conçut que plus de dévotion encore pour lui, à constater chez le saint un si parfait mépris des biens d'ici-bas ; malgré son refus ou peut-être sa peur de passer à la foi chrétienne, il pria cependant le serviteur de Dieu, afin d'être plus certainement sauvé, d'emmener tous ces présents et de les distribuer aux chrétiens pauvres ou aux églises. Mais le saint qui avait horreur de porter de l'argent, et qui ne découvrait pas dans l'âme du sultan les racines profondes de la foi vraie, s'y refusa inexorablement.

Observant que, sans voir exaucé pour autant son désir du martyre, il n'avancait à rien pour la conversion de ce peuple, averti d'ailleurs par Dieu en une révélation, il revint en pays chrétien¹. Voilà donc ce que Dieu, dans sa bonté, avait décrété, et ce que le saint avait mérité par sa générosité : en ami du Christ, il poursuivit pour lui, de toutes ses forces, sa recherche de la mort sans jamais cependant la trouver ; il avait acquis cependant le mérite du martyre de désir, et s'il restait en vie, c'est que, par un privilège unique, il devait recevoir plus tard, de ce martyre, le sceau et le symbole² : un feu divin si dévorant brûla son cœur qu'il finit par marquer visiblement sa chair.

Ô vraiment heureux toi dont la chair, sans passer par le fer d'un tyran, n'en fut pas pour autant privée de la ressemblance avec l'Agneau immolé ! Ô vraiment et pleinement heureux, « toi dont le glaive du persécuteur n'a pas ôté la vie, mais qui n'as pas été frustré pourtant de la palme du martyre ! »

*

• *Récit du frère Illuminé*³ :

¹ — On retrouve chez Dante l'écho de cette aventure et de son échec :

« Il était allé, par soif du martyre, prêcher le Christ et ses apôtres en présence du Sultan orgueilleux ;

« Mais, trouvant ce peuple trop dur à convertir et ne voulant pas rester inactif, il vint en Italie récolter d'autres fruits » (*Paradis*, XI, 100-105).

² — Les stigmates.

³ — Récit du frère Illuminé tiré de *Saint François d'Assise. Documents*, p. 1331.

Le ministre général (saint Bonaventure) nous a dit : Voici des anecdotes que racontait volontiers frère Illuminé qui accompagna saint François chez le sultan d'Égypte :

Le sultan voulut un jour mettre à l'épreuve la foi et la ferveur que manifestait le bienheureux François envers Notre-Seigneur crucifié. Il fit étendre par terre devant lui un beau tapis multicolore presque entièrement décoré de motifs en forme de croix ; et il dit aux assistants : « Faisons venir cet homme qui a l'air d'un vrai chrétien. Si, pour avancer jusqu'à moi, il marche sur les croix du tapis, nous lui dirons qu'il insulte son Seigneur. Et s'il refuse de passer sur le tapis, je lui demanderai pourquoi il dédaigne d'avancer jusqu'à moi ». On appela l'homme plein de Dieu. Celui-ci de cette plénitude même de Dieu, recevait ses instructions tant pour agir que pour parler : il traverse le tapis d'un bout à l'autre et s'approche du sultan. Alors le sultan croyant avoir trouvé une bonne occasion de reprocher à l'homme de Dieu une insulte faite au Christ, lui dit :

« Vous les chrétiens, vous adorez la croix en tant que signe particulier de votre Dieu : pourquoi donc n'as-tu pas craint de fouler aux pieds ses croix dessinées ? » Le bienheureux François lui répondit : « Sachez qu'avec Notre-Seigneur on a aussi crucifié des larrons. Nous possédons la vraie croix de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, nous l'adorons et lui témoignons grande dévotion ; mais si la sainte croix du Seigneur nous a été donnée, à vous fut laissée en partage celle des larrons. Voilà pourquoi je n'ai pas eu de scrupule à marcher sur des symboles de brigands... »

Le même sultan lui soumit ce problème : « Votre Seigneur a enseigné dans ses Évangiles qu'il ne fallait pas rendre le mal pour le mal, ni refuser son manteau à qui voudrait prendre la tunique, etc. (Mt 5 40) ; alors, les chrétiens ne devraient pas envahir nos terres ? » — « Il semble, répondit le bienheureux François, que vous n'ayez pas lu intégralement l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voici ce qu'on y lit à un autre endroit : "Si ton œil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi" (Mt 5 29). Il a voulu nous enseigner par là que tout homme, si cher, si proche soit-il, et même aussi précieux pour nous que la prunelle de nos yeux, doit être repoussé, arraché, expulsé, s'il cherche à nous détourner de la foi et de l'amour de notre Dieu. Voilà pourquoi il est juste que les chrétiens envahissent la terre que vous habitez, car vous blasphémez le nom du Christ et vous détournez de son culte tous ceux que vous pouvez. Mais si vous vouliez reconnaître, confesser et adorer le Créateur et Rédempteur, les chrétiens vous aimeraient comme eux-mêmes... »

Tous les assistants étaient dans l'admiration de ces réponses.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !